



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Pie-X-de l'Assomption

N° de la résolution ou annotation	
	PROVINCE DE QUÉBEC
	CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
	ÉCOLE PIE-X-DE L'ASSOMPTION
	Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le lundi 23 janvier 2023 à 19 h, à l'école Pie-X de L'Assomption-pavillon Pie-X
	Mot de bienvenue
	1 PROCÉDURES STATUTAIRES
	1.1 PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM Kim Pouliot, parent Mathieu Demers, parent Alexandra Morency, parent Eric Faucher, parent Karolyne Laporte, parent Amélie Dubé, éducatrice au service de garde Lyne Dumas, orthopédagogue Mélanie Blouin, enseignante PARTICIPAIENT ÉGALEMENT Stéphanie Veilleux, directrice Marie-Pierre Caron, membre de la fondation ÉTAIENT ABSENTS Annie-Claude Daigle, parent Josée Blanchette, technicienne service de garde
CÉ #21-22-01	1.2 NOMINATION D'UN (E) SECRÉTAIRE (ART. 69) Karolyne Laporte se propose pour être secrétaire de l'assemblée Proposé par : Stéphanie Veilleux Appuyée par : Mathieu Demers Approuvé à l'unanimité
CÉ #21-22-02	1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour du conseil d'établissement est Proposé par : Kim Pouliot Appuyée par : Mathieu Demers

CÉ #21-22-03	<p>1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 octobre 2022</p> <p>Le procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement du 24 octobre 2022 est</p> <p>Proposé par : Mathieu Demers Appuyée par : Eric Faucher</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 24 octobre 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi photo scolaire: Sofia a pris la décision de ne plus faire de photos de groupe, et donc le conseil d'établissement ira de l'avant avec Mme Cabana, en tentant de la réserver avec une réservation plus tôt en septembre. Les dates retenues sont les 20 et 21 septembre 2023. <p>Proposé par: Amélie Appuyée par : Kim Pouliot</p>
	<p>1.6 PAROLE DU PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présidente fait la lecture d'une lettre reçue d'un groupe de parents au sujet du temps alloué sur l'heure du dîner pour manger (20 à 25 minutes). Ces parents se questionnent sur le court temps permis qui ne favorise pas de saines habitudes de vie, en plus des pauses toilettes (parfois au milieu du repas) et du silence demandé qui ne fait pas du dîner un moment agréable pour certaines enfants. - Après discussion entre les membres, la directrice expose également les différentes contraintes vécues à l'école qui ne permettent pas d'offrir un plus long temps de dîner. Le temps de repas le plus court (22 min) serait au Pavillon Pie-X au service du dîneur, car dû à l'aménagement des lieux, au nombre d'enfants inscrits et au nombre de ressources disponibles, il doit y avoir 3 tablées. Elle assure que des mesures sont établies pour que les élèves qui mangent plus longtemps puissent terminer leur repas. Des règles ont dû être mises en place pour éviter le "flânage" aux toilettes et pour le placotage/bruit élevé. L'enjeu de pénurie du personnel est également constaté (proche du point de bascule sur l'heure du dîner). - Avec l'ouverture des nouvelles classes d'accueil, les possibilités de modifications d'horaire ont été analysées dernièrement pour apporter des améliorations, mais pour le moment aucun changement ne permettrait d'allonger le 22 minutes actuel. La directrice s'est assurée au CSS que le fonctionnement actuel respecte les règles établies. - Le conseil d'établissement termine la discussion en recommandant d'évaluer les options possibles pour éviter d'interrompre le repas (ex: par la pause toilette) lorsque les enfants sont assis pour dîner. - Proposé par: Mathieu Demers - Appuyé par: Eric Faucher - En deuxième lieu, Mme Marie-Pier Caron s'adresse au conseil d'établissement pour présenter la deuxième campagne de financement (divers produits de l'érable Virgin Mady). On parle de 30 à 40% de marge de profit, par contre il y a une contrainte au niveau de la réfrigération de certains produits. Cela sera considéré dans le choix des dates de livraison au début du printemps.

	<ul style="list-style-type: none"> - Proposé par: Eric Faucher - Appuyé par: Amélie Dubé
	2 POUR ADOPTION
	<p>2.1 Présentation du budget pour l'année 2022-2023</p> <p>- La direction présente le budget en détail, ainsi que les mesures dédiées et conventionnées, et elle répond aux questions. Elle explique également que nous avons terminé l'année financière 2021-2022 avec surplus budgétaire d'environ 10%. D'autres écoles de notre CSSS ont également déclaré un surplus. Cela est expliqué par le contexte "post-pandémique" (montants non-utilisés). Les ressources humaines sont semblables à l'an dernier. Il y aura aussi ajout de temps de conciergerie et de service d'orthopédagogie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposé par: Lyne Dumas - appuyé par: Eric Faucher
	3 POUR APPROBATION
	<p>3.1 Sorties éducatives (art 87)</p> <p>Les membres du conseil ont reçu le tableau à jour par courriel et les sorties ont toutes été approuvées. La directrice continuera de procéder de cette façon pour l'approbation de futures sorties.</p> <p>Proposé par: Mathieu Demers Appuyé par: Kim Pouliot</p>
	4 POUR CONSULTATION
	<p>4.1 Consultation des élèves</p> <p>La présidente a fait parvenir par courriel une première version du sondage qui sera présentée aux élèves. Quelques modifications y sont apportées et le sondage est:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposé par: Mathieu Demers - Appuyé par: Eric Faucher
	POUR INFORMATION
	<p>5.1 Suivi circulation près de l'école</p> <p>La lettre a été envoyée au CSS. Les demandes et inquiétudes ont été très bien accueillies. Des pistes de solutions ont été émises après la visite de M. Simon Thériault du centre de service qui est lui-même venu constater la situation sur place. Une rencontre sera organisée avec la Ville de Sherbrooke, M. Thériault ainsi que la direction prochainement afin d'améliorer la situation.</p>
	5 AFFAIRES NOUVELLES
	5.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE
	<p>L'école accueille maintenant des élèves nouvellement arrivés dans notre CSSS. Deux classes d'accueil ont été ouvertes dans les derniers mois. Les locaux disponibles l'an prochain ne sont pas connus pour le moment. Nous ne pouvons donc savoir si ces classes seront encore présentes l'an prochain.</p> <p>La pénurie de main-d'œuvre est vécue dans l'école comme partout ailleurs (SDG, secrétariat, etc...). La direction fait mention qu'advenant une pénurie de personnel trop grande au SDG et au service des dîneurs, il se pourrait que les deux services soient combinés.</p> <p>Il y a peu d'absences à l'école motivées pour cause de covid et/ou autre maladie.</p>

	5.2 NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE
	5.3 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE
	5.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS Il y a eu deux rencontres du comité de parents depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement. Le retour du Gala des Bravos a été nommé. Les thèmes de la circulation autour des écoles et des services aux élèves HDAA ont été abordés. Le comité de parents a également participé au forum pour l'élaboration du prochain PVERS au CSS.
	5.5 NOUVELLES DE LA FONDATION - Voir le point parole du public 1.6
	5.6 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ
	6 CORRESPONDANCE
	7 VARIA
	8 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE La rencontre est levée à 20:35. La prochaine rencontre aura lieu le 20 février 2023
	<i>Alexandra Morency</i> Présidente du Conseil d'établissement
	<i>Stéphanie Veilleux</i> Directrice